STAGE AGRÉÉ SSCT INITIAL : PRÉVENIR ET INTERVENIR
(5 JOURS - MOINS DE 50 SALARIÉS)

OBJECTIFS

Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques

Être acteur de la prévention et de la santé au travail

DURÉE
5 JOURS

TARIFS
1 900€ NETS/ STAGIAIRE

5000 € À PARTIR DE 3 PARTICIPANTS

Le stage intra permet une adaptation au secteur d'activité mais la formation est aussi disponible en inter (voir page 45). La loi Santé de 2021 a porté la durée de ce stage à 5 jours depuis le 1er avril 2022. Nous proposons de le réaliser sur 5 jours consécutifs ou en deux sessions de 3 puis 2 jours. Cette formation obligatoire pour contribuer à la prévention des risques professionnels est à la charge de l'entreprise et peut être prise en charge par l'OPCO.

OUVERT À L'ENSEMBLE DES ÉLUS DU CSE, FINANCÉ PAR L'ENTREPRISE

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Place pour la santé dans la législation sociale.

Apports de l'ANI 2020 et de la loi Santé 2021.

Evolution des Services Prévention Santé Travail.

Les particularités du CSE des entreprises de moins de 50 salariés.

LES MOYENS DU CSE DANS SON RÔLE SSCT

Principes de prévention et mission générale SSCT.

Les relations avec l'inspecteur du travail et le service de médecine du travail.

Accès à l'information (sources internes et externes).

Rôle du référent Harcèlement du CSE.

LES INTERVENTIONS DU CSE

Le traitement des points SSCT en réunions CSE.

Visites et inspections régulières, enquêtes conjointes.

Le Danger grave et imminent (DGI).

L'alerte en cas d'atteinte à la personne (harcèlement, discrimination...).

Accident du travail, maladie professionnelle, inaptitude.

ÉVALUATION DES RISQUES LE DUERP

Les notions de santé physique et mentale, de situations de travail.

La charge de travail, les facteurs d'ambiance physiques.

Les risques psychosociaux (RPS) dont le stress et le harcèlement moral.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS).

L'aménagement des locaux.

Synthèse et suivi : revue du document unique (DUERP) et exercice.

L'EXERCICE PRATIQUE DU MANDAT

Exercices avec le formateur (analyse de postes de travail, des espaces et ambiances).

La visite : préparer la conduite d'entretien et observer des situations de travail.

L'enquête : recueil des données subjectives et objectives, conduite des raisonnements.

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par la méthode de l'arbre des causes.

STAGE AGRÉÉ SSCT INITIAL : PRÉVENIR ET INTERVENIR
(5 JOURS - PLUS DE 50 SALARIÉS)

OBJECTIFS

Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques

Être acteur de la prévention et de la santé au travail

DURÉE
5 JOURS

TARIFS
1 900€ NETS/ STAGIAIRE

8 000 € NETS AU-DELÀ DE 4 PARTICIPANTS

La loi Santé de 2021 a porté la durée du stage initial SSCT à 5 jours depuis avril 2022 quel que soit l'effectif de l'entreprise. L'intra permet une adaptation au secteur d'activité mais la formation est aussi disponible en inter (voir page 45). En intra, nous le proposons sur 5 jours consécutifs ou en deux sessions de 3 puis 2 jours. Cette formation obligatoire pour contribuer à la prévention des risques professionnels est à la charge de l'entreprise et accessible aux titulaires comme aux suppléants.

OUVERT À TOUT ÉLU DU CSE, FINANCÉ PAR L'ENTREPRISE

JOUR 1 ENJEUX ET ACTEURS DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Evolutions législatives, ANI 2020 et loi Santé 2021.

Principes de prévention et mission générale SSCT.

Responsabilité de l'employeur en matière de prévention.

Acteurs dans l'entreprise et interlocuteurs externes.

Du SST au SPST (Service Prévention Santé Travail).

JOUR 2 MOYENS DU CSE ET/OU DE LA CSSCT

Commission SSCT et éventuels Représentants de Proximité.

Heures de délégation, déplacements, préparation des réunions.

Le rôle du référent Harcèlement du CSE.

Accès à l'information (DUERP, PAPRIPACT, BDESE...).

Le volet SSCT du règlement intérieur du CSE.

JOUR 3 LES INTERVENTIONS DU CSE

Visites et inspections, enquêtes.

Informations et consultations SSCT (DUERP, politique sociale...).

Recours à expert (risque grave, projet important).

Danger Grave et Imminent, alerte en cas d'atteinte à la personne.

Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Inaptitude.

JOUR 4 ÉVALUATION DES RISQUES ET DUERP

Distinguer dangers, dommages et risques professionnels.

Notions de santé physique et mentale, de situations de travail.

Contribuer à l'évaluation des risques (revue du DUERP).

Cas pratiques : RPS (risques psychosociaux) et TMS (troubles musculosquelettiques).

La charge de travail, les facteurs d'ambiance physique.

JOUR 5 L'ACTION SSCT AU QUOTIDIEN

Analyser les indicateurs de son entreprise.

Préparer une visite : conduite d'entretien, exercice d'observation.

Analyser un poste de travail.

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par l'arbre des causes.

Définir le plan d'action du CSE et de votre éventuelle CSSCT.

STAGE AGRÉÉ SSCT RENOUVELLEMENT CSE
(3 JOURS)

OBJECTIFS

Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques

Être acteur de la prévention et de la santé au travail

DURÉE
3 JOURS

TARIFS
1 200€ NETS/ STAGIAIRE

5 000 € NETS AU-DELÀ DE 5 PARTICIPANTS

Uniquement en formule intra, ce stage est adapté au secteur d'activité, à l'expérience des élus et à vos priorités. Après 4 ans de mandat, vous accédez à un droit renouvelé de 3 jours seulement si vous n'êtes pas membre de la commission SSCT. Cela permet néanmoins d'actualiser et approfondir vos connaissances et de perfectionner vos analyses des conditions de travail. Une formation sur mesure à partir de vos attentes.

3 JOURS OBLIGATOIRES POUR TOUS LES MEMBRES RENOUVELÉS DU CSE, 5 POUR CEUX DE LA CSSCT FINANCÉS PAR L'ENTREPRISE

JOUR 1 ACTUALITÉ SSCT

Evolutions législatives, ANI 2020 et loi Santé 2021.

Responsabilité de l'employeur en matière de prévention.

Du SST (Service Santé au Travail) au SPST (Service Prévention Santé Travail).

Bilan du mandat écoulé en matière SSCT (suites données aux avis, mesures adoptées).

Fonctionnement du CSE et possibles CSSCT et RP : que peut-on améliorer ?

Référent Harcèlement du CSE : quelles actions à envisager ?

JOUR2 LES CHAMPS D'INTERVENTIONS DU CSE

Intervenir lors de la consultation sur la politique sociale et environnementale.

Contribuer à l'évaluation des risques (revue du DUERP).

Télétravail et prévention des risques professionnels.

Contribuer à la négociation QVCT (Qualité de la Vie et des Conditions de Travail).

Danger Grave et Imminent, alerte en cas d'atteinte à la personne.

Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Inaptitude.

JOUR 3 L'EXERCICE PRATIQUE DU MANDAT EN MATIÈRE SSCT

Améliorer votre méthode d'inspection pour l'analyse des risques.

Recueil de données et conduite des raisonnements.

Distinguer dangers, dommages et risques professionnels d'une situation de travail
Réaliser un diagnostic d'accident du travail par l'arbre des causes.

Cas pratiques : TMS (troubles musculosquelettiques).

Analyser les indicateurs de son entreprise.

Définir le plan d'action de votre CSE et de votre éventuelle CSSCT.

STAGE AGRÉÉ SSCT RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CSSCT (5 JOURS)

OUVERT AUX MEMBRES DES COMMISSIONS SSCT ET À L'ENSEMBLE DES ÉLUS DU CSE, FINANCÉ PAR L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

Actualiser vos connaissances en matière de SSCT

Perfectionner votre pratique du mandat

Élargir votre registre d'intervention

Uniquement en formule intra, 2 journées de perfectionnement viennent compléter pour les membres de la CSSCT le stage de renouvellement ouvert aux élus du CSE. Nous adaptons les exercices à votre secteur d'activité mais sommes aussi à l'écoute de vos priorités. N'hésitez pas à nous indiquer les thématiques que vous estimez nécessaire de creuser en échangeant avec nos référents pédagogiques. Après 4 ans de mandat, la durée minimale de votre formation reste de 5 jours à réaliser en une ou deux sessions.

JOUR 1 ACTUALITÉ SSCT

Evolutions législatives, ANI 2020 et loi Santé 2021

Responsabilité de l'employeur en matière de prévention.

Du SST (Service Santé au Travail) au SPST (Service Prévention Santé Travail).

Bilan du mandat écoulé en matière SSCT (suites données aux avis, mesures adoptées).

Fonctionnement du CSE et possibles CSSCT et RP : que peut-on améliorer ?

Référent Harcèlement du CSE : quelles actions à envisager ?

JOUR 2 LES CHAMPS D'INTERVENTIONS DU CSE

Intervenir lors de la consultation sur la politique sociale et environnementale.

Contribuer à l'évaluation des risques (revue du DUERP).

Télétravail et prévention des risques professionnels.

Contribuer à la négociation QVCT (Qualité de la Vie et des Conditions de Travail).

Danger Grave et Imminent, alerte en cas d'atteinte à la personne.

Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Inaptitude.

JOUR 3 L'EXERCICE PRATIQUE DU MANDAT EN MATIÈRE SSCT

Améliorer votre méthode d'inspection pour l'analyse des risques.

Recueil de données et conduite des raisonnements.

Distinguer dangers, dommages et risques professionnels d'une situation de travail.

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par l'arbre des causes.

Cas pratiques : TMS (troubles musculosquelettiques).

Analyser les indicateurs de son entreprise.

Définir le plan d'action de votre CSE et de votre éventuelle CSSCT.

2 JOURS D'APPROFONDISSEMENT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION SSCT

Prévenir les RPS (risques psychosociaux)
Les facteurs de RPS et modèles de tensions.

Comprendre les mécanismes du stress et ses conséquences sur le travail.

Repérer les Risques Psychosociaux, agir face à une situation de harcèlement.

Mettre en place une enquête conjointe (violences internes ou signalement).

Intervenir sur les TMS (troubles musculosquelettiques)
Identifier les facteurs de risques d'apparition des TMS.

Avoir une approche multifactorielle pour transformer les situations de travail.

Cas pratiques dans votre secteur d'activité.

Savoir renseigner les salariés
Connaître les modalités de reconnaissance de la maladie professionnelle.

Cas des salariés intérimaires et travailleurs des sociétés extérieures.

Particularités des établissements Seveso, EPR...

Rôle de la CARSAT et du SPST.

La feuille de route de la CSSCT
Articulation du CSE, de la CSSCT et du référent : que faut-il améliorer ?

Définir le plan d'actions de la CSSCT et du CSE.

DURÉE
MEMBRES CSSCT
5 JOURS
AUTRES ÉLUS CSE
3 JOURS

TARIFS
400 € NETS JOUR/ STAGIAIRE

8 000 € NETS LES 5 JOURS AU-DELÀ DE 4 PARTICIPANTS

PRÉVENIR LES RPS (RISQUES PSYCHOSOCIAUX)

OBJECTIFS

Appréhender les liens entre travail et RPS

Situer les RPS dans la démarche globale de prévention des risques professionnels

Connaître principes et étapes de cette démarche pour agir

La problématique des RPS concerne tous les secteurs et tous les métiers. Les définitions sont parfois floues et les actions de prévention hétérogènes. Savoir se repérer et connaître les incontournables d'une démarche de prévention est indispensable : membres des commissions SSCT et élus de CSE, une journée de formation à ne pas manquer !

SUR MESURE, LE STAGE PREND APPUI SUR VOTRE CONTEXTE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Connaître les principales notions sur les RPS.

Quelles représentations des RPS ?

Définitions de la santé et des RPS.

Point sur les dernières décisions de justice.

LES LIENS ENTRE TRAVAIL ET RPS

Les facteurs de RPS.

Le modèle des tensions de l'ANACT.

L'approche par l'analyse du travail à partir d'une prise en compte du travail réel sur la base d'un cas pratique.

CAS PRATIQUE : QUELLE(S) DÉMARCHE(S) DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ?

Différentes approches de la prévention des RPS.

Les étapes et outils d'une prévention pérenne des RPS.

Analyse du volet RPS de votre DUERP.

Actualités : RPS et risque sanitaire, RPS et télétravail, RPS et évènement dans l'entreprise.

CAS PRATIQUE : VOTRE RÔLE ET QUELLES SONT VOS ACTIONS POSSIBLES ?

Construire une démarche pour agir.

Veiller à la coordination des actions des différents acteurs dans l'entreprise (CSE, CSSCT, DS, responsable HSE, encadrement, direction).

BILAN COLLECTIF DE LA SESSION

DURÉE
1 JOUR

TARIFS
1 500 € NETS

QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA

PRÉPARER LA CONSULTATION DU CSE SUR LE DUERP
(DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS)

OBJECTIFS

Comprendre la démarche de prévention des risques professionnels

S'approprier le DUERP

Analyser les risques professionnels pour les intégrer au DUERP

DURÉE
1 JOUR

TARIFS
1 500 € NETS

QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA

Le DUERP est obligatoire depuis 2001. Il doit refléter la démarche d'évaluation, faire état de la réalité de l'exposition à des risques professionnels et rendre visible des axes de prévention. L'employeur en est responsable mais le CSE doit être associé à l'analyse des risques et consulté depuis avril 2022 en application de la loi Santé. Comment s'appuyer sur cet outil pour une consultation utile à la prévention des risques ?

LE DOCUMENT UNIQUE EST UN OUTIL SSCT ESSENTIEL : SOYEZ EXIGEANTS !

LA PRÉVENTION DES RISQUES : COMMENT ET POURQUOI ?

Principes généraux de prévention des risques professionnels et obligations légales.

Définitions utiles et à ne pas confondre : danger, risque, exposition, évaluation.

Loi santé au Travail de 2021 : une consultation annuelle sur le DUERP obligatoire

LE DUERP, UN OUTIL AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Le document unique : la démarche, les acteurs concernés, sa mise à jour.

Cas pratique sur la base de l'analyse de votre document unique d'entreprise et de documents de référence.

DUERP et prise en compte du risque sanitaire.

DUERP et télétravail : une unité de travail hors les murs de l'entreprise.

Examen critique de votre DUERP.

RÔLES ET ACTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DANS L'ÉVALUATION DES RISQUES

Missions du CSE dans la prévention des risques
- Analyser les risques
- Suivre l'évaluation
- Proposer des actions

La coordination avec les acteurs institutionnels.

En pratique, quel plan d'action pour la CSSCT et le CSE ?

BILAN COLLECTIF DE LA SESSION